



CONSULAT DE SUISSE
NICE

Pour les départements
Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes,
Alpes-de-Haute-Provence
et la Principauté de Monaco

06 NICE, le 16 mai 1974.

STN	HH 168 EE	4. Avenue Georges Clemenceau
Date	22.5.24.5. 4.1	Téléphone 88.85.09, 88.54.76
203	W SC	Heures de réception: 8.30 à 11.30
EPD	220574	17
Ref. p. B. 15.81. Monaco. d.		

Réf.: 063.32 (M) - HY/md

A la Direction politique du
Département Politique Fédéral

B e r n e

25ème anniversaire
règne Rainier III

Monsieur l'Ambassadeur,

./.

Vous voudrez bien trouver, sous ce pli, deux coupures de presse relatives à la célébration du 25ème anniversaire de l'avènement au trône de S.A.S. le Prince Rainier III. Des festivités, nombreuses et variées, étalées sur cinq jours, du 8 au 12 mai, permirent aux Monégasques de fêter l'homme responsable de leur destinée depuis un quart de siècle.

A son avènement, le 9 mai 1949, le Prince s'était fixé pour principal objectif de détruire la légende qui voulait que Monaco demeure à jamais ce pays d'opérette dominé par la Société des Bains de Mer. Monaco est devenue progressivement un pays d'industries dont elle tire le 70 % de ses recettes alors que le jeu n'y participe que pour 4 %. Tandis qu'elle avait en 1939 une douzaine d'entreprises, elle en compte maintenant près de deux mille, tant industrielles que commerciales, qui occupent environ 18.000 salariés dont 8.000 provenant de France et d'Italie. Cette évolution se poursuit sur le plan du tourisme en plein renouveau. C'est grâce aux efforts tenaces de son Souverain et au travail de ses habitants que la Principauté est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Les Monégasques ont donc tenu à rendre un vibrant hommage à leur Prince durant les cinq jours de fêtes, parfois aussi de recueillement, qui ont marqué cet anniversaire et dont le Prince a voulu qu'il soit avant tout pour la grande famille monégasque l'occasion de se retrouver.

./..



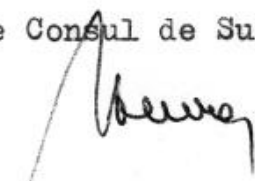
- 2 -

Les cérémonies et manifestations commémoratives ont débuté le 8 mai par une messe à la mémoire du Prince Louis II, grand-père du Souverain. Accompagné de mon épouse, j'ai assisté aux manifestations auxquelles nous avons été aimablement conviés et qui sont soulignées sur la photocopie du programme des cérémonies joint à la présente.

Les colonies étrangères, associations diverses, le Corps Consulaire et les milieux commerciaux avaient constitué des comités pour rendre hommage et exprimer leur déférence au Prince. La colonie suisse a ainsi ouvert une souscription dans le but de lui offrir un cadeau (un sabre et un pistolet anciens), accompagné d'un livre d'or signé par les Suisses résidant en Principauté ainsi que par leur consul. La Société suisse de bienfaisance à Monaco avait reçu auparavant un don de Fr 1.000 pour ses oeuvres de la part du Prince. A relever encore que le Corps de Musique d'Elite de la ville de Genève, la seule fanfare des fêtes, donna le 9 mai sur la place du Palais, en présence de la famille princière et de plus d'un millier de personnes un remarquable concert dont l'exécution parfaite et la présentation impeccable des exécutants firent grande impression.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Consul de Suisse:



(E. Henry)

Annexes: 2 coupures de presse Nice-Matin 10 et 11.5.1974
1 photocopie du programme des cérémonies.

Copie de la présente est adressée à la Direction administrative du DPF, suite à ma communication du 30.4.74.